

Compte-rendu de la réunion du Conseil restreint du 1^{er} février 2017, 10H.

Lieu : Univ. Rouen, UMR 6614 CORIA

Présents : G. Barakat (GREAH), D. Boilley (GANIL), R. Bougault (LPC), M. Boutouil (ESITC), A. Cessou (CORIA), G. Coquerel (SMS), J-C Dauvin (M2C), H. Gualous (LUSAC), V. Hardy (CRISMAT), P. Pareige (GPM), E. Souza De Cursi (LMN) et B. Taouk (LSPC).

Excusés : I. Mutabazi (LOMC), A. Cassimi (CIMAP)

Equipe de direction PSIME : D. Lebrun (CORIA), W. Prellier (CRISMAT), A. Saouab (LOMC)

Gestionnaire/secrétaire de l'ED PSIME : L. Paris

Compte-rendu mis en ligne sur le site internet de l'ED PSIME.

1 – Informations diverses

- Assemblées générales : des réunions ont été organisées en novembre 2016 sur les trois sites par l'équipe de direction pour informer les étudiants/collègues des modifications liées à la reconfiguration SIMEM/SPMII vers PSIME/MIIS.
- Le Logo est présenté au conseil
- Installation des secrétariats/accueils de l'ED
 - Laure PARIS : secrétariat-gestionnaire PSIME, secrétariat MIIS.
Bureau : CORIA, St Etienne du Rouvray
 - Marie LEGAY-MELEUX : secrétariat PSIME, secrétariat-gestionnaire MIIS.
Bureau : Bât Sciences 3, Campus 2, Caen
 - Christine LE BODO, DIRVED, Université du Havre
- Le site internet de l'ED PSIME est en construction : <http://ed-psime.normandie-univ.fr/>
- Demande au service communication de NU listes de diffusion :
 - Pour l'équipe de direction des ED + gestionnaires
 - Pour les étudiants par site
- Des contacts sont pris avec les associations de Doctorants : ADDED (ex. SPMII) et OPTIC (ex. SIMEM) pour anticiper l'organisation de la (ou des) JDD.
Rôle du directeur de thèse dans le jury : les positions du ministère sont fluctuantes. On reste donc sur les règles préconisées par NU : le directeur signe le PV de soutenance mais ne signe pas le rapport de soutenance. Les membres du conseil suggèrent que les textes en vigueur figurent sur le site internet de l'ED.
- L'estimation de la dotation allouée à l'ED PSIME a été communiquée : **48515 EU**. Cette dotation est calculée de la manière suivante :
 - dotation de base de 5KE/ED
 - + 141 € par nouvelle inscription (95/an pour PSIME)
 - + 360 € par soutenance (82/an pour PSIME)

Sur la base de cette dotation, l'équipe de direction présente une ébauche du budget prévisionnel 2017 (voir annexe).

2 - Règlement intérieur

- Le projet de règlement intérieur (RI) est présenté aux membres du conseil. Il reprend en grande partie le projet élaboré en large concertation par la commission de structuration en avril-juillet 2015. Cependant, compte-tenu de l'arrêté du 25 mai 2016, principalement trois points doivent être modifiés :
 - **Décisions prises concernant la mise en place du comité de suivi :**
 - *Un comité de suivi individuel, composé d'au moins deux membres indépendants de la direction du travail du doctorant. Proposé par l'unité de recherche, il pourra être constitué d'un membre du laboratoire et d'un membre extérieur au laboratoire.*
 - *Deux évaluations (rendez-vous) seront organisées par les laboratoires. L'une à 9 mois et l'autre à 20 mois (avant la fin de la deuxième année) en présence du comité de suivi individuel du Doctorant. Ces évaluations consisteront en l'édition d'un rapport (qui peut être une copie d'une publication ou communication), d'une présentation orale succincte (10') et d'une discussion avec le jury. Un bref rapport de ces entretiens sera transmis à la direction de l'ED par le jury. Le comité de suivi se prononcera sur l'inscription en troisième année.*
 - *Le comité de suivi pourra être saisi sur demande du Doctorant, de l'encadrant ou du directeur de l'Unité.*
 - **Autorisation de l'année de césure sur projet du Doctorant**
 - *Année de césure : sur demande motivée du doctorant, une période de césure, insécable, d'une durée maximale d'une année peut être accordée. (voir article 14, arrêté du 25 mai 2016).*
 - *La demande de césure sera examinée au Conseil de l'ED.*
 - **Composition du conseil (voir paragraphe suivant)**
 - **Autres points**

L'équipe de direction a bien pris note des deux points suivants soulevés lors de la réunion :

- ✓ financement des doctorants,
- ✓ mode de désignation des représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens).

Ces points seront retravaillés en lien avec les directions des établissements et une nouvelle rédaction de RI, sera proposée au prochain conseil.

3 – Composition du conseil de l'ED

La composition du conseil de l'ED, validée en réunions de préparation est rappelée : 9 représentants thématiques, 1 COMUE, 2 ITAs, 4 doctorants. Plusieurs personnalités (3 « académiques » et 3 « industriels ») sont proposées pour les membres extérieurs.

- représentants thématiques : pour les thématiques qui regroupent plusieurs équipes de recherche le représentant doit être précisé. Après consultation et accord des équipes concernées, la proposition suivante est faite pour les années 2017-2021 :
 - GANIL/LPC : GANIL années impaires, LPC années paires
 - SMS/M2C : SMS années impaires, M2C années paires
 - GREAH/LUSAC : GREAH années impaires, LUSAC années paires
 - LMN/LSPC/ESITC : selon la séquence suivante : LMN-LSPC-ESITC-LMN-LSPC

- représentants ITA : un appel à propositions a été adressé aux directeurs d'unités en novembre, deux candidatures sont remontées. Suite à différentes interventions, un autre appel à candidatures sera adressé.

4 – Calendrier 2017

Afin d'anticiper les réunions à venir, en particulier la répartition des allocations, l'équipe de direction propose que les laboratoires préparent dès maintenant une liste de sujets prioritaires. Cependant, il est clair que le nombre de sujets à proposer est très incertain car il dépend principalement de la politique des établissements et de la région vis-à-vis de la ComUE.

Compte-tenu du poids de chacun des pôles et de l'historique de l'attribution des allocs établissement/région le conseil propose dans un premier temps de faire parvenir 36 sujets à l'ED répartis comme suit :

- **pôle « Physique, Nucléaire et Matériaux » : 14 sujets**
- **pôle « Chimie, Chimie du solide, sciences de la terre » : 6 sujets**
- **pôle « Energétique et SPI » : 16 sujets**

Les sujets classés seront à remonter pour début avril à la direction de l'ED avec une courte description en Anglais et en Français du projet afin d'en faire une large communication. Seront précisés les noms des directeurs/codirecteurs ou co-encadrants.

L'équipe de direction enverra aux DU une trame pour écrire les sujets.

5 – Questions diverses

- La demande de co-encadrement de D. Lemosse est réétudiée et validée par le conseil.
- Les nouvelles conventions (ESITC, GANIL) sont en cours d'élaboration et de signature.
- Demande de subvention des Doctorants
 - C. Le Deroff (GANIL). Formation radiobiologie pour les physiciens médicaux. Coût : 720 EU. Le conseil décide de participer aux frais de transport uniquement.
 - H. Ben Ammar (CIMAP). Rencontres Nationales Physique Entreprise Recherche à Paris. Demande prise en charge du transport. Le conseil donne un avis favorable.
- Offre de formation, dispositions transitoires :
Les étudiants inscrits en 1^{ère} année pour 2016-2017 ont été automatiquement soumis aux règles des ED SPMII et SIMEM. Cependant, pour cette année transitoire, les doctorants pourront bénéficier des équivalents de formation proposés par l'Ecole Doctorale PSIME.
Les nouveaux inscrits à partir du 1^{er} septembre 2017 seront soumis aux règles de l'ED PSIME.

Séance levée à 13H15

Saint-Etienne du Rouvray le 27 février 2017,

L'équipe de direction

ANNEXE

Budget prévisionnel de l'ED PSIME sur une base de 48,5 KE

Budget prévisionnel PSIME 2017	
Poste	Dépenses (KE)
Missions doctorants : insertion professionnelle	12
Formations des doctorants (TOEIC, CRIANN,)	6
Déplacement formations sur 3 sites (UCN, ULHN, URN)	5
Missions Direction ED (réunions direction, labos...)	2
Organisation des JDDs Prix de thèse	5
Fonctionnement (fournitures, Bureautique...)	1,5
Subventions assoc. Doctorants (ADDED/OPTIC)	1,5
Organisation réunions CS (invités, café, repas)	3
(mobilité hors pays cotutelle)	12,5
TOTAL :	48,5